

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 25

**MINISTERE
DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 331: DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	14
2.2.	PROGRAMME 332: DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	20
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	24
2.3.	PROGRAMME 333: DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE NORMAL	31
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	32
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	33
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	35
2.4.	PROGRAMME 334: GOUVERNANCE ET PARTENARIAT DU MINESEC	40

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	41
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	41
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	43
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	49
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	50
3.2.	LEÇONS APPRISES	51
3.3.	PERSPECTIVES	52

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Pour atteindre l'émergence projetée à l'horizon 2035, le Cameroun a besoin d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique.

A ce titre, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, accorde une place de choix au développement des Enseignements Secondaires, faisant de ce niveau d'enseignement un des leviers que le Gouvernement voudrait actionner.

Dans cette perspective, le Gouvernement entend :

- Atteindre l'universalisation de l'Education au premier cycle des enseignements secondaires, de manière à porter à ce niveau le paquet minimum de connaissances fondamentales dont devrait disposer tout camerounais.
- Arrimer les formations offertes au second cycle de l'enseignement secondaire général à celles de l'enseignement supérieur et mettre un accent sur l'amélioration de la qualité davantage de filières scientifiques, des laboratoires, des équipements informatiques, etc...) ;
- Améliorer la qualité de l'enseignement technique et professionnel, en l'adaptant aux besoins réels du marché de l'emploi et de l'environnement.

Ces objectifs sont en adéquation avec les missions du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) telles que fixées par le Décret N° 2012/267 du 11 juin 2012.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n° 2012/267 du 11 juin 2012, le Ministère des Enseignements Secondaires est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement secondaire et d'enseignement normal.

A ce titre, il est chargé :

- *de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement secondaire général et technique;*
- *de l'organisation et du fonctionnement de l'enseignement normal;*
- *de la conception des programmes d'études et de la recherche des méthodes de l'enseignement secondaire général et technique ainsi que du contrôle de leur mise en œuvre ;*
- *de la conception des programmes d'études et de la recherche des méthodes de l'enseignement normal et technique ainsi que du contrôle de leur mise en œuvre, en relation avec le ministère chargé de l'éducation de base ;*
- *de la formation morale, civique et intellectuelle des élèves de l'enseignement secondaire général et technique, en liaison avec le ministère chargé de la Jeunesse et de l'Education civique ;*

- *de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la carte scolaire de ce niveau d'enseignement ;*
- *de l'élaboration, de l'analyse et de la tenue des statistiques de ce niveau d'enseignement ;*
- *du suivi et du contrôle de la gestion administrative et pédagogique des structures d'enseignement publiques et privées pour ce niveau d'enseignement;*
- *de l'orientation et de la planification scolaire ;*
- *de la politique du livre pour ce niveau d'enseignement ;*
- *du suivi des constructions des bâtiments et infrastructures scolaires de ce niveau d'enseignement ;*
- *de la gestion et de la formation continue des personnels enseignants de ce niveau d'enseignement sous réserve des attributions dévolues aux autres chefs de départements ministériels ;*

Il assure la tutelle de :

- l'Office du Baccalauréat du Cameroun (O.B.C) ;
- General Certificate of Education Board (G.C.E.Board).

Au regard des défis que présentent les missions ci-dessus énumérées, les actions à mettre en œuvre seront orientées sur les fonctions principales suivantes :

- Administration générale de l'enseignement ;
- Enseignement secondaire général ;
- Enseignement secondaire technique;
- Enseignement normal.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

§ Les quatre (4) programmes du Ministère des Enseignements Secondaires ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants :

- o La mise en application de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat
- o Les orientations stratégiques nationales en matière d'éducation et de formation envisagées par l'Etat autour de la vision à long terme (2035)
- o La Loi d'Orientation de l'Education d'avril 1998
- o La mise en application d'un nouvel organigramme (2012)

§ **La mise en application de la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007** portant régime financier de l'Etat.

Dans sa quête de performances des administrations, le Gouvernement de la République a, à travers la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, institué le budget programme qui, est-il besoin de le rappeler, entre en vigueur dès l'exercice budgétaire

2013. Le Ministère des Enseignements Secondaires a élaboré, conformément à cette loi, aux orientations du DSCE et aux instructions et directives du Chef de l'Etat, le PPA sur la base de l'enveloppe budgétaire de **deux cent quinze milliards six cent soixante un millions (215 661 000 000) de francs CFA**. Cette enveloppe est répartie comme suit :

Budget d'investissement : **12, 5 milliards**

Budget de fonctionnement : **203,161 milliards**

§ Les orientations stratégiques nationales.

Dans le but de devenir un pays émergent à l'horizon 2035, le Cameroun a besoin d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique. A ce titre, les orientations stratégiques nationales en matière d'éducation et de formation envisagées par l'Etat s'articulent autour de la vision à long terme 2035 : « Le Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». Ces orientations stratégiques qui sont mises ensemble dans le cadre du développement humain, « permettront non seulement d'améliorer les conditions de vie des populations mais aussi, de disposer d'un capital humain solide capable de soutenir la croissance économique ».

§ La Loi d'Orientation de l'Education d'avril 1998

Par ailleurs, cette loi exige une réorganisation des cycles de formation. On passera d'un premier cycle de 4 ans à un premier cycle de 5 ans avec deux sous-cycles dont un sous-cycle d'observation de 2 ans et un sous-cycle d'orientation de 3 ans. Le second cycle passera de 3 ans à 2 ans. Ce qui nécessite une révision des curricula.

§ La mise en application d'un nouvel organigramme (2012)

Conformément au décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC), le MINESEC est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'enseignement secondaire général, technique et normal. Le basculement des Ecoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Général exige au MINESEC de nouveaux défis.

En effet, les ENIEG et les ENIET sont encore régies par le décret présidentiel n°80/185 du 9 juin 1980 portant organisation et fonctionnement des ENI-ENIA et des ENIET-ENIAET, alors que leur fonctionnement ne cadre plus avec ce texte. La qualité de la formation voulue par le DSCE est mise à mal par ces écoles normales qui n'assurent plus la formation continue des enseignants, les empêchant d'être en phase avec l'évolution environnementale et technologique. De plus, la multiplication des ENIEG et des ENIET comme les autres ordres d'enseignement, n'a pas été suivie d'un effort d'investissement conséquent en infrastructures et en équipements déjà très insuffisants et ne favorisant pas les travaux pratiques.

Enfin les différentes revues sectorielles de l'Education et le diagnostic du système ont mis en exergue les faiblesses suivantes :

- Un pilotage peu rationnel du système du à la faiblesse du dispositif statistique et de partage d'information qui empêche l'instauration d'une culture de résultats ;

- Une programmation des recrutements des enseignants ne tenant pas compte des besoins effectifs par spécialité ;
- les mauvaises conditions de travail du personnel dues à une étroitesse des locaux administratifs, une insuffisance des équipements et des fournitures de travail;
- La faible implication des milieux socioprofessionnels dans la formation des élèves ;
- L'insuffisance des financements alternatifs.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 331

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

Responsable du programme

ONDOA MESSI
Directeur de l'Enseignement Secondaire Général

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte six actions: - Reforme de l'Enseignement Secondaire Général; - Renforcement de l'Offre d'Education; - Amélioration de la Qualité de l'Orientation Scolaire et Professionnelle; - Consolidation des Activités d'Assistance Scolaire; - Gestion des Etablissements d'Enseignement Secondaire Général; - Organisation des Examens et Concours Officiels de l'Enseignement Secondaire Général.

OBJECTIF	Améliorer l'offre et la pertinence de l'éducation dans l'Enseignement Secondaire Général davantage orienté vers les filières scientifiques	
Indicateur	Intitulé:	taux d'admission des élèves dans les filières scientifiques
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	13.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	20.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL Action 02: RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION Action 03: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE Action 04: CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE SCOLAIRE Action 05: GESTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL Action 06: ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL	
DOTATIONS INITIALES	AE 18 791 691 514	CP 18 791 068 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ONDOA MESSI, Directeur de l'Enseignement Secondaire Général	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 331 du Ministère des Enseignements Secondaires a été mis en œuvre dans un contexte caractérisé par :

- une demande de plus en plus forte au niveau du premier cycle de l'Enseignement Secondaire Général, à cause du flux élevé des élèves en fin de cycle primaire ;
- la nécessité de prendre en compte les orientations du DSCE qui prévoit « davantage de filières scientifiques, de laboratoires et de salles informatiques » ;
- la prise en compte de l'approche genre dans l'assistance scolaire ;
- la mise en place d'une nouvelle réglementation des Marchés Publics ;
- la non appropriation des données du budget programme par les différents acteurs chargés de le mettre en œuvre.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif global du programme 331 était d' « améliorer l'offre et la pertinence de l'éducation dans l'Enseignement Secondaire Général, davantage orienté vers les filières scientifiques ». Il s'agissait à travers 04 (quatre) actions financées en 2013, d'atteindre un taux d'inscription dans les filières scientifiques de plus de 20 %.

La construction de 496 salles de classes, l'ouverture de 189 nouveaux établissements scolaires, l'amélioration constante de la vie scolaire à travers l'offre d'assistance et une bonne organisation des examens et concours ont permis d'apporter une réponse au problème de l'offre et par ricochet de faciliter l'inscription d'un plus grand nombre d'élèves dans les filières scientifiques.

Toutefois, beaucoup reste à faire en matière de construction et d'équipement des laboratoires scientifiques, d'amélioration de l'orientation et des activités post et périscolaires.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	52,26 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 20 063 092 609	CP 20 062 469 095
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 271 401 095	Ecart CP -1 271 401 095
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 18 805 798 982	CP 18 696 124 980
TAUX DE CONSOMMATION	93,73 %	93,19 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La valeur de référence aurait dû être revue - Transformation de 167 CES en Lycées ; - Ouverture d'une nouvelle filière scientifique (Technologie de l'Information) ; - Equipement des Lycées en kits de micro sciences ; - Octroi des matériels didactiques aux élèves méritants ; Augmentation du nombre d'enseignants dans les filières scientifiques.	
PERSPECTIVES 2014	- Réhabilitation des vieux établissements ; - Construction et équipement de Lycées Scientifiques d'excellence, dont les études seront menées au cours de l'exercice 2014 ; - Construction et équipement de Laboratoires scientifiques dans les Lycées d'enseignement général ; - Construction de salles spécialisées d'orientation scolaire et professionnelle ; - Octroi de bourses d'encouragement aux jeunes filles méritantes des séries scientifiques ; Améliorer l'indicateur en 2016	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL								
OBJECTIF	Adapter les enseignements aux orientations du DSCE (Besoins de l'économie et de la société)							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des nouveaux programmes pertinents révisés/implantés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2014								

Action 02 RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'EDUCATION

OBJECTIF	Renforcer l'offre de formation dans les l'Enseignement Secondaire Général								
Indicateur	Intitulé:		Ratio élèves/place assise				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 71.42%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03 élèves/place assise						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 039 495 000	7 039 495 000	7 039 455 000	7 039 455 000	6 154 437 420	6 050 013 420	87,42 %	85,94 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre de la réforme des Marchés Publics avec l'avènement du Ministère des Marchés Publics ; - Difficulté d'appropriation de la réforme des marchés publics par les responsables des Services Déconcentrés ; - Retard dans le processus de passation des marchés ayant impacté négativement sur la qualité des ouvrages réalisés ; - Flux élevé d'élèves venant du cycle primaire dû à la mise en œuvre de la politique de la promotion collective ; - Décision de création et d'ouverture de 189 nouveaux établissements scolaires - Démarrage tardif de l'exécution du Budget de l'Etat, 2013 étant la première année de mise en œuvre effective du Budget Programme (difficultés de gestion de l'application PROBMIS). - Calendrier électoral ayant un impact sur l'activité économique et scolaire ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction de 496 salles de classe en 2013 ; - Réhabilitation de 78 salles de classe ; - Equipement de salles de classe en tables-bancs (6960) ; - Construction de 24 blocs latrines ; - Construction et équipement de 94 salles informatiques ; - Construction d'un bloc administratif ; - Connexion de 21 établissements au réseau électrique.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Insuffisance du contrôle de la qualité de la réalisation des ouvrages par les administrations techniques, du fait de l'insuffisance du personnel technique au niveau des Services Déconcentrés ; - Insuffisance et inadéquation entre les moyens alloués et les objectifs assignés ;								
Perspectives 2014	- Poursuite de l'accroissement de l'offre par la construction des établissements « clés en mains » ; - Renforcement des activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain ; - Poursuite de l'équipement des établissements nouvellement ouverts en tables- bancs ; - Renforcement de la maintenance des équipements existants.								

Action 03 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

OBJECTIF	Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des élèves							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accroissement des services d'orientation scolaires fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		33.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0	0	0		

Action 04 CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE SCOLAIRE

OBJECTIF	Améliorer le rendement des élèves à travers l'assistance scolaire								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage d'élèves ayant bénéficiés de l'assistance scolaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4010 élèves ayant bénéficiés de l'assistance scolaire						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	19 000 000	19 000 000	18 997 972	18 997 972	17 027 972	17 027 972	89.63 %	89.63 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Ces activités se sont déroulées dans un contexte d'insuffisance de ressources allouées aux activités d'assistance scolaire (bourses aux élèves méritants, vulnérables et même aux jeunes filles)								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Octroi des matériels didactiques aux élèves méritants dans les dix régions ; - Organisation de la Journée Nationale de l'Orientation Scolaire ; - Production de brochures d'information des jeunes sur la formation après la terminale.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les activités majeures d'assistance scolaire ont été réalisées eu égard à la modicité des moyens.4010 kits de matériels didactiques ont été distribués aux élèves								
Perspectives 2014	- Accroissement de l'offre d'assistance scolaire en vue de l'amélioration des performances scolaires des couches vulnérables ; - Renforcement des activités de santé scolaire ; - Renforcement des activités de l'orientation scolaire vers les filières technologiques et scientifiques ; - Renforcement des activités post et péri- scolaires ; - Redéfinition de l'objectif et de l'indicateur de cette action - Accroissement de l'offre d'assistance en vue de l'amélioration des conditions de vie scolaire.								

Action 05 GESTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

OBJECTIF	Assurer un fonctionnement adéquat des établissements d'Enseignement Secondaire Général								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de réalisation des activités programmées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2105						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	9 303 196 444	9 302 593 000	10 127 292 854	10 126 689 410	9 764 798 777	9 759 548 775	96,42 %	96,37 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance des ressources financières allouées aux activités, au regard du nombre élevé d'établissements ; - Effectifs pléthoriques des élèves dans les établissements situés en zone urbaine ; - Sous-effectifs des élèves dans les établissements situés en zone rurale ; - Enclavement de certaines localités. - La non prise en compte des nouveaux établissements dans l'application PROBMIS ce qui conduit à l'absence de crédits de fonctionnement dans certains établissements ; Inondations survenues dans le grand Nord entraînant le retard dans les activités scolaires ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation des jeux FENASSCO ; - Organisation des journées d'orientation scolaire ; - Organisation des journées de philosophie, du bilinguisme ; - Organisation de la journée de l'enseignant ; - Organisation, suivi et évaluation des activités administratives et pédagogiques ; Animation des centres multi média.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les activités prévues dans cette action ont été réalisées. Cependant, les résultats obtenus n'ont pas été les mêmes d'un établissement scolaire à l'autre, du fait de la répartition inégale des ressources, et de la situation géographique : un meilleur résultat a été obtenu dans les établissements situés en zone urbaine. Les ressources prévues pour cette action ont servi en grande partie au fonctionnement des établissements scolaires.								
Perspectives 2014	- Maîtrise de la carte scolaire (adéquation entre la densité de la population scolarisable et la création des établissements, gestion optimale et plus rationnelle des ressources disponibles) ; - Création des établissements dans les zones à forte densité démographique ; Amélioration du système d'information sur le fonctionnement des établissements ;								

Action 06**ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL**

OBJECTIF	Améliorer l'organisation des examens et concours								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités d'organisation des examens et concours officiels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 430 000 070	2 429 980 000	2 877 346 783	2 877 326 713	2 869 534 813	2 869 534 813	99,72 %	99,73 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance des ressources financières allouées aux activités, au regard du nombre élevé d'établissements ; - Effectifs pléthoriques des élèves dans les établissements situés en zone urbaine ; - Sous-effectifs des élèves dans les établissements situés en zone rurale ; - Enclavement de certaines localités. - La non prise en compte des nouveaux établissements dans l'application PROBMIS ce qui conduit à l'absence de crédits de fonctionnement dans certains établissements ; - Inondations survenues dans le grand Nord entraînant le retard dans les activités scolaires ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation des jeux FENASSCO ; - Organisation des journées d'orientation scolaire ; - Organisation des journées de philosophie, du bilinguisme ; - Organisation de la journée de l'enseignant ; - Organisation, suivi et évaluation des activités administratives et pédagogiques ; - Animation des centres multi média.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées pour la réalisation des activités programmées. Les examens et concours ont bénéficié d'une bonne organisation interne et d'un dévouement des enseignants, malgré l'insuffisance des ressources financières. Toutefois, comme chaque année, le MINFI a alloué au MINESEC une dotation additionnelle pour résorber ce déficit.								
Perspectives 2014	- Maîtrise de la carte scolaire (adéquation entre la densité de la population scolarisable et la création des établissements, gestion optimale et plus rationnelle des ressources disponibles) ; - Création des établissements dans les zones à forte densité démographique ; - Amélioration du système d'information sur le fonctionnement des établissements ;								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 332

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Responsable du programme

NDIFONGWA Emmanuel Soh
Directeur de l'Enseignement Secondaire Technique

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte sept actions qui sont: - Refonte des Programmes de l'Enseignement Technique et Professionnel; - Augmentation de l'Offre dans l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel; - Mise en Place des Lycées Professionnels de Métiers; - Renforcement des Activités d'Orientation Scolaire et Professionnelle; -Consolidation des Activités d'Assistance Scolaire; - Gestion des Etablissements de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel (CETIC, Lycée Techniques); - Organisation des Examens et Concours Officiels de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel.

OBJECTIF	Adapter les enseignements offerts aux besoins en qualifications du marché de l'emploi	
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage de nouveaux programmes implantés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	8.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	32.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL Action 02: AUGMENTATION DE L'OFFRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL Action 03: MISE EN PLACE DES LYCÉES PROFESSIONNELS DE MÉTIERS Action 04: RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE Action 05: CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE SCOLAIRE Action 06: GESTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (CETIC, LYCÉE TECHNIQUES) Action 07: ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
DOTATIONS INITIALES	AE	CP
	13 906 491 915	13 906 473 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDIFONGWA Emmanuel Soh, Directeur de l'Enseignement Secondaire Technique	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 332 du Ministère des Enseignements Secondaires a été exécuté dans un contexte général caractérisé par les éléments se rattachant à l'environnement socioéconomique, et le calendrier électoral 2013.

S'agissant de l'environnement socioéconomique, on n'a noté en 2013 l'effectif pléthorique dans les salles de classe et les ateliers et une forte théorisation des enseignements du fait de l'insuffisance des infrastructures et des équipements didactiques qui sont pour la plupart obsolètes.

Pour ce qui est du contexte politique, il est marqué en 2013 par l'organisation de plusieurs scrutins électoraux majeurs : d'abord l'élection du 14 avril 2013 qui a permis la mise en place

du SENAT, et le double scrutin législatif et municipal du 30 septembre 2013. L'organisation de ces scrutins aura eu un fort impact sur l'augmentation des créations, transformations et ouvertures des établissements et par conséquent un impact sur le budget.

Pour faire face à cette situation, le ministère a adopté la stratégie suivante : la poursuite de la refonte des programmes, l'augmentation de l'offre dans l'enseignement secondaire technique et professionnel, la gestion des CETIC et des Lycées Techniques.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 332 était d'adapter les enseignements offerts aux besoins en qualifications du marché de l'emploi.

Conformément aux domaines de compétences du Ministère des Enseignements Secondaires, il s'agissait de parvenir à un niveau d'adaptation des formations offertes dans nos CETIC et Lycées Techniques aux emplois disponibles entre autre dans les grands projets structurants.

En claire :

- quitter de 8 à 40 programmes implantés,
- rendre fonctionnel les mini incubateurs existants, construire et équiper les ateliers afin de ramener le ration élève poste de travail de 24 élèves par poste de travail en 2012 à 3 élèves par poste de travail,
- ramener le taux de réussite aux examens officiel de 30% en 2012 à 55% en 2015.

Pour l'année 2013 :

- 8 nouveaux programmes ont été implantés,
- le taux de réussite aux examens officiels est de 45,93%.

Ces bonnes performances pourraient être améliorées si les dotations allouées au programme étaient augmentées afin de marquer la priorité accordée par le MINESEC à la professionnalisation des enseignements.

La faiblesse de l'offre ; 4,76% est dû au choix de la cible qui était irréaliste. On se rapprocherait de la réalité si elle était ramenée à 18 élèves par poste de travail à l'horizon 2015.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	8 programmes implantés	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 12 135 264 658	CP 12 135 245 743
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 771 227 257	Ecart CP 1 771 227 257
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 11 031 040 259	CP 10 937 420 009
TAUX DE CONSOMMATION	90,9 %	90,13 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- La faible l'augmentation de l'offre se justifie par le contexte de l'application d'une nouvelle réglementation en matière de marché public (MINMAP) ayant retardé l'utilisation des crédits alloués ; - La prise en compte des nouvelles filières et spécialités a augmenté les coûts de l'organisation	

	des examens officiels (taux de consommation 104% ; déficit résorbé par le MINFI); - Le non respect du Plan de Travail Annuel (PTA) entraînant la consommation irrationnelle des crédits alloués ; Non prise en compte des crédits délégués.
PERSPECTIVES 2014	- Renforcement des travaux pratiques dans les CETIC et LT existants; - Renforcement des infrastructures et équipement des CETIC et LT existants; - Développement des spécialités et filières porteuses en adéquation avec les grands projets structurants ; Construction et mise en fonctionnement des lycées professionnels.

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL								
OBJECTIF	Adapter les spécialités et les programmes aux besoins de l'emploi et de l'économie							
Indicateur	Intitulé:		% de nouveaux programmes pertinents implantés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8 Nouveaux programmes implantés					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	79 430 000	79 430 000	79 379 661	79 379 661	78 281 295	78 281 295	98,62 %	98,62 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre de la loi d'orientation ; - Développement des curricula selon l'approche par compétence (APC) ; - Insuffisance des ressources allouées ; - Insuffisance de la formation des différents maillons de la chaîne ; Perception limitée des milieux socioprofessionnels par rapport à la nouvelle démarche pédagogique.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration et validation de l'Analyse de la situation de travail (AST) ; - Elaboration et validation des référentiels de formation ; - Elaboration et validation des programmes d'étude ; - Elaboration et validation des référentiels de certification ; - Elaboration et validation des guides/fiches pédagogiques ; Implantation des documents élaborés et validés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Toutes les ressources allouées à cette action ont été utilisées cependant toutes les activités programmées n'ont pas été réalisées ; La refonte des programmes a bénéficié d'une bonne organisation							
Perspectives 2014	- Elaboration et validation des référentiels de formation d'autres filières/spécialités porteuses en relation avec les milieux socioprofessionnels, capables de répondre aux besoins des projets structurants ; - Formation des formateurs ; - Edition et diffusion des programmes validés ; - Révision des référentiels de certification ; - Révision des autres programmes existants ; Reformulation de l'intitulé de l'indicateur du programme 332 car il se confond à celui de la présente action.							

Action 02 AUGMENTATION DE L'OFFRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL								
OBJECTIF	Doter les lycées et collèges d'enseignement publics des ressources humaines et matérielles conformes aux standards nationaux							
Indicateur	Intitulé:		Ratio élèves/poste de travail fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 4,76%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		11.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 564 913 000	4 564 913 000	4 563 657 710	4 563 657 710	3 567 877 397	3 474 837 397	78,18 %	76,14 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre de la nouvelle réglementation des marchés publics avec l'avènement du MINMAP ; - Difficulté d'appropriation de la reforme des marchés publics par les responsables des services déconcentrés ; - Retard dans le processus de passation de marché ayant impacté négativement sur la qualité des ouvrages réalisés ; - Flux élevé d'élève venant du cycle primaire dû à la mise en œuvre de la politique de la promotion collective ; Démarrage tardif de l'exécution du budget de l'état, 2013 étant la première année de mise en œuvre effective du budget programme (application PROBMIS).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction de 46 ateliers ; - Construction de 10 blocs latrines; - Equipement de 23 ateliers ; - Entretien et réhabilitation /maintenance de 27 blocs de salles de classe ; - Construction de 222 salles de classes ; - Construction de 01 bloc administratif ; - Equipement des salles informatiques avec 140 ordinateurs complets ; - Equipement des salles de classe en 2100 tables bancs ; - Création de 66 CETIC ; - Transformation de 26 CETIC en LT ; Ouverture de 81 nouveaux CETIC et 31 nouveaux LT.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La faible utilisation des ressources allouées est du au fait du démarrage tardif de l'exécution du budget de l'état en 2013 ; La faiblesse du résultat obtenu est dû au fait que l'objectif fixé n'a pas été réaliste							
Perspectives 2014	- Construction des établissements clés à main (01 par région) ; - Mise en fonction des incubateurs de micro entreprise existants; - Renforcement des équipements et des infrastructures ; - Réhabilitation des équipements et des infrastructures ; Réajuster la cible en 2015 à 18 au lieu de 3 élèves par poste.							

Action 03 MISE EN PLACE DES LYCÉES PROFESSIONNELS DE MÉTIERS

OBJECTIF	Améliorer l'adéquation formation-emploi							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de Lycées professionnels construits et équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2014								

Action 04**RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE**

OBJECTIF	Permettre à l'apprenant d'avoir des choix d'apprentissages raisonnés conformément à la politique nationale d'OSP							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des établissements ayant des services d'orientation scolaires fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		10.77					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2014								

Action 05 CONSOLIDATION DES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE SCOLAIRE

OBJECTIF	Améliorer le rendement des élèves à travers l'assistance scolaire							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'élèves ayant bénéficiés de l'assistance scolaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0	0	0		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2014								

Action 06									GESTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (CETIC, LYCÉE TECHNIQUES)									
OBJECTIF			Assurer un fonctionnement adéquat des CETIC et LT et Professionnels															
Indicateur			Intitulé:				Pourcentage des activités programmées réalisées								TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%			
			Unité de mesure				%											
			Année de référence:				2012											
			Valeur de référence:				80.0											
			Année cible:				2015											
			Valeur Cible				100.0											
			Réalisation exercice (Résultat technique):				90%											
CRÉDITS			DOTATION INITIALE				DOTATION RÉVISÉE				CONSOMMATION				TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
			AE		CP		AE		CP		AE		CP		AE		CP	
			7 678 149 000		7 678 149 000		6 378 131 372		6 378 131 372		6 224 184 567		6 223 604 317		97,59 %		97,58 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION			- Gestion des établissements conformément au décret 2001/041 portant organisation des établissements publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaires du 19 février 2001 ; - L'application de la Loi 2004/022 fixant les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun du 22 juillet 2004 ; - Insuffisance des crédits alloués à la matière d'œuvre ; - Effectif pléthorique dans les établissements des zones urbaines ; Augmentation du nombre de nouveaux établissements : 81 CETIC et 31 LT.															
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)			- Fonctionnement de 546 CETIC et LT ; - Fonctionnement de 124 établissements privés d'enseignement secondaire technique et professionnel ; - Coordination des activités administratives et pédagogiques (rapports) : Organisation et supervision des journées portes ouvertes (rapports des JPO).															
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)			- Ce bon résultat se justifie par une bonne organisation du suivi des établissements cependant il n'a pas été complet du fait de l'insuffisance des ressources allouées ; Insuffisance des crédits alloués.															
Perspectives 2014			- Renforcement des activités des travaux pratiques d'application en vue de la professionnalisation des enseignements ; - Elaboration des cahiers de charges des incubateurs de micro-entreprise et budgétisation des ressources pour leurs fonctionnements ; - Amélioration du système d'information sur le fonctionnement des établissements ; - Elaboration du plan de développement des établissements d'enseignement secondaires technique et professionnel ; Reformuler l'indicateur de l'action.															

Action 07**ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

OBJECTIF	assurer la bonne organisation des examens et concours								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités d'organisation des examens et concours officiels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		85.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 583 999 915	1 583 981 000	1 114 095 915	1 114 077 000	1 160 697 000	1 160 697 000	104,18 %	104,18 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Règlementation en vigueur en la matière ; Prise en compte de nouvelles filières et spécialités dans les examens et concours.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Préparation des sessions d'examens et concours ; - Suivi du déroulement des examens et concours ; - Organisation des corrections, délibération et publication des résultats ; Délivrance des relevés de note et des diplômes.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Toutes les activités programmées ont été réalisé malgré l'insuffisance des moyens alloués à l'organisation des examens et concours ; - On a utilisé 104% du crédit alloué à l'organisation des examens, ce qui signifie que cette action a été déficitaire ; Le MINFI a alloué au MINESEC une dotation additionnelle pour palier au déficit.								
Perspectives 2014	- Cette action ne correspondant pas à une politique publique, elle devrait donc être considérée comme une activité dans le cadre de l'action 06 « gestion des établissements scolaires » ; - Acquisition des diplômes ; Audit de l'organisation des examens et concours.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 333

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE NORMAL

Responsable du programme

TEGA Justin
Inspecteur de Pédagogie chargée de l'Enseignement Normal

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme comporte cinq actions, à savoir: - Refonte des Programmes de l'Enseignement Normal; - Renforcement des Capacités des Ecoles Normales Secondaires; - Organisation des Examens et Concours Officiels de l'Enseignement Secondaire Normal; - Gestion des Ecoles Normales Secondaires (ENIEG-SP, ENIEG, ENIET); - Révision du Cadre Institutionnel des Ecoles Normales Secondaires;

OBJECTIF	Développer l'Enseignement Secondaire Normal pour une meilleure efficacité interne et externe	
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage des programmes pertinents implantés dans l'Enseignement Secondaire Normal
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL Action 02: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES Action 03: ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE NORMAL Action 04: GESTION DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES (ENIEG-SP, ENIEG, ENIET) Action 05: RÉVISION DU CADRE INSTITUTIONNEL DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 842 092 015	CP 842 091 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TEGA Justin, Inspecteur de Pédagogie chargée de l'Enseignement Normal	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La formation des enseignants dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENIEG et ENIET) souffrent de plusieurs lacunes :

- L'absence d'un cadre institutionnel : Le décret présidentiel N°80/195 du 9 juin 1980 portant organisation et fonctionnement des ENI-ENIA et des ENIET-ENIAET utilisé par les ENIEG et ENIET n'est pas adapté. Les dispositions de ce décret prévoient que les élèves-maîtres sont boursiers, directement intégrés à la Fonction publique à l'issue de leur formation. Or, ce n'est pas le cas pour les élèves-maîtres des ENIEG et ENIET. De plus, la donne a changé. Les Ecoles Normales d'Instituteurs doivent désormais former des enseignants qui répondent aux besoins de l'emploi, l'enseignement fondamental, l'alphabétisation et l'éducation inclusive, l'environnement Les enseignants qui y sortent doivent maîtriser les technologies de l'information et de la communication la maîtrise et l'enseignement des deux langues officielles (l'anglais et le français) et en être capables de les enseigner à leurs élèves dans leur zone d'intervention. Bien plus, les Ecoles Normales d'Instituteurs doivent assurer la formation continue des enseignants ; devenir de véritables centres de perfectionnement, de recyclage et de spécialisation ;

- L'absence de formation continue dans un environnement en perpétuelle évolution.
- Les programmes de formation et les guides d'évaluation utilisés par les ENIEG et les ENIET sont désuets. Ils ne tiennent pas compte des orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la Stratégie sectorielle de l'Education et l'évolution environnementale ;
- La faible intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les ENIEG et ENIET ;
- L'insuffisance des infrastructures scolaires, des équipements et des matériels didactiques dans les ENIEG et ENIET ;
- l'insuffisance du personnel enseignant dans les ENIEG et ENIET.

Or, au regard des orientations de la Constitution, du DSCE et de la Stratégie sectorielle de l'Education, l'Etat a l'obligation d'ouvrir des Ecoles pour l'atteinte de l'objectif d'universalisation de l'Enseignement fondamental, de les pourvoir en enseignants et d'assurer une formation de qualité. Dans cette perspective, l'Enseignement Normal est fortement interpellé car la mise en œuvre de toutes ces orientations nécessite qu'on ait des enseignants en nombre suffisant et que ceux-ci disposent des compétences nécessaires pour assurer une formation de qualité.

Le Programme 333 ou Développement de l'Enseignement Normal doit faire de la formation des Instituteurs une plate forme de l'émergence à l'horizon 2035. L'efficacité interne de tout système éducatif dépend fortement du type de formation que l'on doit donner aux Instituteurs et induit les ressources humaines à mettre à la disposition de l'Etat Camerounais.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 333 était de développer l'Enseignement Normal pour une meilleure efficacité interne et externe du système éducatif Camerounais. Il s'est agi de refondre ou réviser les contenus des programmes d'études dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) aux fins de l'adapter à l'évolution actuelle de la société et au type d'homme que le politique veut voir encre dans son environnement. Les 10 programmes d'études des ENIET et les 3 programmes des ENIEG rédigés et validés concourent à améliorer la formation de ces Instituteurs nouveau régime qui prendront en main la destinée de l'encadrement des acquisitions des élèves à l'Enseignement fondamental.

L'accompagnement fait en infrastructures, constructions des nouvelles salles de classe et réhabilitations permet d'offrir un cadre idéal à la formation améliorée des Instituteurs.

Il s'agit en somme de mettre l'Instituteur au cœur de l'apprentissage ascendant et descendant des élèves à tous les cycles d'enseignement, ce en s'adaptant aux recommandations du DSCE. Malgré la modicité des moyens mis à la disposition de ce programme, les actions ont été menées pour répondre à la vision de 2035. Le taux de réalisation de 80% ne traduit pas exactement tous les besoins du programme qui nécessite des investissements énormes.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	13 NOUVEAUX PROGRAMMES DES ECOLES NORMALES D'INSTITUTEURS EN COURS DE VALIDATION	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	65%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 670 114 178	CP 670 113 163
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 171 977 837	Ecart CP 171 977 837
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 701 309 957	CP 683 309 957
TAUX DE CONSOMMATION	104,65 %	101,97 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Démarrage tardif de l'exécution du budget programme ; - Nécessité de produire les programmes pour les deux sous-systèmes : anglophone et francophone ; - La non maîtrise de la nouvelle approche méthodologique par les responsables de la chaîne pédagogique ; - Nécessité de renforcement des capacités des personnels devant assurer le suivi pédagogique et administratif des activités dans les écoles ; Non prise en compte de la consommation des crédits délégués.	
PERSPECTIVES 2014	- Implantation des nouveaux programmes dans les Ecoles normales d'instituteurs ; - Organisation du conseil de direction commun des écoles normales d'instituteurs pour l'évaluation du programme de développement de l'enseignement normal en général, et des écoles normales en particulier; - Organisation des séminaires de formation des Enseignants et des responsables administratifs des Ecoles normales d'instituteurs aux nouveaux programmes; - L'extension des ENIET à toutes les régions conformément aux exigences du DSCE; - Mise en route des contenus de la formation continue et de reconversion des instituteurs ; - Suivi/Evaluation des nouveaux programmes implantés ; - La mise en place effective des écoles normales bilingue et des écoles normales spécialisées; - La réforme du système d'évaluation dans les écoles normales ; - La validation et signature du décret portant statut des écoles normales d'instituteurs ; - Recherche des financements extérieurs ; - La mise en place d'un système d'information sur l'enseignement normal.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 REFONTE DES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT NORMAL								
OBJECTIF	Adapter les formations aux besoins en qualification de l'environnement et de la société							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage des curricula révisés/ implantés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		13 nouveaux programmes en cours de validation					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	3 600 000	3 600 000	90 %	90 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Statut des écoles normales non révisée depuis 1980 ; - Programmes des écoles normales désuets et non adaptés à l'évolution méthodologique ; - Transfert de l'Enseignement Normal Général du MINEDUB au MINESEC ; Mise en œuvre du document sur la stratégie pour la croissance et l'emploi qui recommande la mise en place des ressources humaines de qualité pour la vision Cameroun Horizons 2035.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Révision des curricula de l'Enseignement Normal conforme au DSCE et à la Vision; - Elaboration de 02 référentiels du CAPIET pour les spécialités Installation Sanitaire et Froid et Climatisation ; - Rédaction et validation de 10 programmes de l'Enseignement Normal Technique ; Rédaction et Validation de 03 programmes de l'Enseignement Normal Général							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les matières ou spécialités enseignées dans les Ecoles normales d'instituteurs ont été identifiées et ont fait l'objet de révision pour les adapter aux besoins en qualification de l'environnement et de la société. Les travaux réalisés ont été transmis pour validation aux autorités compétentes. Il s'agit notamment de : - 02 référentiels du CAPIET pour les spécialités Installation Sanitaire et Froid et Climatisation élaborés; - 10 programmes de l'Enseignement Normal Technique élaborés; 03 programmes de l'Enseignement Normal Général élaborés							
Perspectives 2014	- Implantation des 10 nouveaux programmes dans les Ecoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Technique ; - Implantation des 03 nouveaux programmes dans les Ecoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Général ; - Organisation des séminaires de formation des Enseignants des Ecoles normales d'instituteurs aux nouveaux programmes; - Mise en route du dispositif de formation continue et de reconversion des instituteurs ; - Suivi/Evaluation des nouveaux programmes implantés.							

Action 02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES

OBJECTIF	Renforcer les capacités d'accueil des Ecoles Normales secondaires en infrastructures, équipements et en personnel								
Indicateur	Intitulé:		Ratio d'élèves/salles de classes et place assise				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		90.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1)-55 élèves maîtres par classe dans les ENIEG et 32 dans les ENIET, 2)-12 élèves maîtres par poste de travail dans les ENIEG et 7 dans les ENIET						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	504 092 000	504 092 000	484 651 994	484 651 994	424 066 815	424 066 815	87,5 %	87,5 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre de la réforme des marchés publics avec l'avènement du Ministère des Marchés Publics ; - Difficulté d'appropriation de la réforme des marchés publics par les responsables des Services Déconcentrés ; - Retard dans le processus de passation des marchés ayant impacté négativement sur la qualité des ouvrages réalisés ; - Démarrage tardif de l'exécution du Budget de l'Etat, 2013 étant la première année de mise en œuvre effective du Budget Programme (difficultés de gestion de l'application PROBMIS) ; Transfert de l'Enseignement Normal Général du MINEDUB au MINESEC.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction de 46 salles de classe en 2013 ; - Réhabilitation de 9 de salles de classe ; - Equipement de salles de classe avec 420 tables-bancs ; Equipement de salles informatiques en mobilier.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les moyens alloués n'ont tenu compte que des besoins premiers du programme ;								
Perspectives 2014	- Poursuivre l'accroissement de l'offre par la construction des infrastructures et la réhabilitation des établissements; - Renforcement des activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain ; - Equipement des ateliers ; L'ouverture et l'opérationnalisation des ENIET nouvellement créées								

Action 03**ORGANISATION DES EXAMENS ET CONCOURS OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE NORMAL**

OBJECTIF	Améliorer l'organisation des examens et concours							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités d'organisation des examens et concours officiels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	64 000 015	63 999 000	-106 493 985	-106 495 000	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance de ressources financières allouées à la réalisation des activités ; - Arriérés des indemnités et primes de participation dues aux examinateurs ; - Lenteurs dans le processus de passation des marchés avec l'entrée en scène du nouvel acteur qu'est le MINMAP ; Accroissement du nombre d'établissements à superviser suite au transfert de l'Enseignement Normal Général du MINEDUB au MINESEC.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition et déploiement du matériel d'examen ; - Confection des épreuves d'examens : 201 sujets Bons à Tirer (BAT) déposés à la DECC ; - Inscription des candidats aux différents examens et concours ; - Déroulement des épreuves : évaluation de 1321 élèves-finissants des ENIET, suivi-évaluation de 71 élèves professeurs finissants de Sciences de l'Education de l'ENS Yaoundé ; - Organisation des corrections et des opérations de délibération ; Publication des résultats.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Bonne organisation et exécution de la gestion des examens CAPIEMP et CAPIET.							
Perspectives 2014	- Cette action ne correspondant pas à une politique publique, elle devrait donc être considérée comme une activité dans le cadre de l'action 04 « Gestion des ENIEG et des ENIET » ; - Amélioration des ressources financières et matérielles ; - Acquisition des diplômes ; Audit de l'organisation des examens et concours (PM).							

Action 04 **GESTION DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES (ENIEG-SP, ENIEG, ENIET)**

OBJECTIF	Assurer un fonctionnement adéquat des ENIEG-SP								
Indicateur	Intitulé:		pourcentage réalisation des activités programmées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 42,85%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		80.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	270 000 000	270 000 000	287 956 169	287 956 169	273 643 142	255 643 142	95,03 %	88,78 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Démarrage tardif de l'exécution du budget programme ; - Insuffisance des ressources financières allouées aux activités, au regard du nombre élevé d'établissements ; - Effectifs pléthoriques des élèves dans les établissements situés en zone urbaine ; - Sous-effectifs des élève-maîtres dans les établissements situés en zone rurale et dans certaines filières ; Enclavement de certaines localités.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Exécution des activités pédagogiques et administratives ; - Tenue des conseils des études des ENIEG et ENIET ; - Elaboration et distribution du canevas de projet d'établissement ; - Suivi des activités dans les ENIEG et ENIET ; - Organisation des journées portes ouvertes ; - Participation aux journées du bilinguisme ; - Participation à la journée de l'enseignant ; - Organisation, suivi et évaluation des activités administratives et pédagogiques ; Elaboration et distribution des outils de pilotage pour les ENIET et ENIEG								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Disponibilité tardive du canevas de projet d'établissement ;								
Perspectives 2014	- Amélioration du système d'information physique et numérique sur le fonctionnement des établissements ; Mise en place d'un dispositif de calcul des indicateurs de performance du programme ;								

Action 05 RÉVISION DU CADRE INSTITUTIONNEL DES ECOLES NORMALES SECONDAIRES

OBJECTIF	réformer le cadre institutionnel des Ecoles Normales d'Instituteurs actuelles							
Indicateur	Intitulé:		nombre de textes organiques				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
					0	0		

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 334

GOUVERNANCE ET PARTENARIAT DU MINESEC

Responsable du programme

MINKONGO Louis Thomas
Directeur des Ressources Financières et Matérielles

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme support comporte six actions: - Renforcement du Système d'Information; - Renforcement des Activités de la Chaîne PPBS; - Développement du Partenariat; - Supervision dans les Enseignements Secondaires; - Coordination des Activités dans les Enseignements Secondaires; - Gestion des Ressources Humaines.

OBJECTIF	Promouvoir une gouvernance efficace et un partenariat approprié avec la communauté éducative et les milieux socio professionnels	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités programmées au MINESEC
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	80.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION Action 02: DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT Action 03: RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE PPBS Action 04: SUPERVISION DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Action 05: COORDINATION DES ACTIVITÉS DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Action 06: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
DOTATIONS INITIALES	AE 189 351 368 556	CP 186 621 368 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MINKONGO Louis Thomas, Directeur des Ressources Financières et Matérielles	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 334 : Gouvernance et Partenariat du MINESEC a été exécuté dans un contexte général caractérisé par :

- le caractère novateur première année de sa mise en œuvre du budget programme combiné avec l'appropriation lente des applications informatiques;
- l'entrée en jeu de la réforme des marchés publics et les difficultés d'adaptation qui en découle : cette situation aura occasionné, du moins en partie, une sous-consommation des crédits d'investissement dans toutes les administrations en 2013 ;
- la mise en application du nouvel organigramme (2012) qui transfère l'Enseignement Normal Général du MINEDUB au MINESEC.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif général poursuivi par ce programme était de « promouvoir une gouvernance efficace et un partenariat approprié avec la communauté éducative et les milieux sociaux professionnels ».

Cet objectif a été globalement atteint, avec un résultat technique estimé à 90,13% et un taux de

réalisation de l'indicateur évalué à 50,65% des efforts pour des réalisations plus satisfaisantes. Doivent être poursuivis, car ce budget a été exécuté avec beaucoup de lacunes. Des leçons doivent être retenues pour cette première année de mise en œuvre du budget programme, afin d'améliorer à la fois sa préparation, ses modalités d'exécution

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90,13% (=la moyenne des pourcentages des actions réalisées du programme)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90,13%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 190 023 172 555	CP 187 293 171 999
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -671 803 999	Ecart CP -671 803 999
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 183 400 140 815	CP 182 649 708 077
TAUX DE CONSOMMATION	96,51 %	97,52 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment : - à une bonne organisation du travail au niveau de la coordination centrale (organisation régulière des réunions de coordination) ; à un suivi de proximité de l'exécution du budget du ministère (descentes sur le terrain des responsables du ministère).	
PERSPECTIVES 2014	- Finalisation de la stratégie ministérielle ; - Mise en place d'un cadre de pilotage de la performance conforme aux exigences de la nouvelle démarche de gestion publique axée sur les résultats (dialogue de gestion) ; Reformulation et redimensionnement du programme afin d'adopter la configuration proposée par le MINFI et le MINEPAT.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION								
OBJECTIF	Améliorer le système d'informations des Enseignements Secondaires							
Indicateur	Intitulé:		Carte scolaire révisée et géoréférencée				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	256 250 000	256 250 000	217 692 310	217 692 310	210 357 284	167 908 458	96,63 %	77,13 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Généralisation du plan national d'intégration des TIC défini par l'ANTIC ; - Mise en œuvre du « e-government » ; - Transfert de l'enseignement normal général du MINEDUB au MINESEC ; Création, ouverture et transformation des établissements.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Production de l'annuaire statistique et du rapport d'analyse 2013 ; Mise en place progressive d'une plateforme extranet au MINESEC ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La carte scolaire a été révisée grâce à une bonne organisation interne du travail. Cependant, l'écart entre la dotation et la réalisation (49 783 852) est dû à la forclusion des crédits destinés au paiement du Consultant recruté dans ce cadre.							
Perspectives 2014	- Amélioration de la présentation de la carte scolaire ; - Amélioration du système de collecte et de remontée de l'information Immatriculation des établissements scolaires et leur géo-référencement							

Action 02 DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT

OBJECTIF	Impliquer les partenaires dans le développement des Enseignements Secondaires								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage Conventions signées mises en œuvre.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 61,53%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		60.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8 conventions signés et mis en oeuvre						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 035 500 000	1 035 500 000	1 034 511 878	1 034 511 878	978 036 803	968 762 803	94,54 %	93,64 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Professionnalisation des enseignements ; Recherche de financements additionnels au budget du ministère ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Signature et mise en œuvre de la Convention MINESEC-MTN portant sur l'équipement des laboratoires scientifiques, des centres multimédia, et la promotion des TIC ; - Signature et mise en œuvre de la Convention MINESEC-AFELI (Association Fernand-Léger International) portant sur la promotion de l'enseignement technique et professionnel (équipement, renforcement des capacités) ; - Signature et mise en œuvre de la Convention MINESEC-CAMTEL portant sur la connexion des établissements au réseau internet ; Signature et mise en œuvre de la Convention MINESEC-AMON CHARITY								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus l'ont été grâce à une bonne organisation interne du travail ; et les ressources ont été utilisées pour la réalisation des activités programmées.								
Perspectives 2014	- Finalisation de la Convention avec le Fonds Saoudien pour la construction d'un Lycée Professionnel d'Hôtellerie et de Tourisme à Kribi ; - Recherche de financement en vue de la poursuite de la construction des Lycées Agricoles dans neuf (09) autres régions ; - Finalisation de la Convention MINESEC-Académie de Créteil (France).								

Action 03 RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE PPBS

OBJECTIF	Elaborer les documents de planification, programmation, budgétisation et Suivi-Evaluation suivant les règles de l'art								
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification, programmation et Suivi produits, vulgarisés et appliqués				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Tous les documents de la chaîne PPBS ont été élaboré,vulgarisés et appliquéq						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	140 004 000	140 004 000	139 539 348	139 539 348	110 004 718	107 914 718	78,83 %	77,34 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Première année de mise en œuvre du budget-programme ; - Révision de la stratégie du secteur de l'éducation ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraants)	- Elaboration de la note de politique ministérielle 2013 ; - Révision du PAP 2013-2017 ; - Révision du CDMT 2013-2015 ; - Production du PPA 2013.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraants)	- Le résultat obtenu se justifie par l'utilisation efficace des ressources allouées pour la réalisation des activités programmées - l'année 2013 étant la première année du budget-programme, les programmes formulés n'ont pas été en adéquation avec la stratégie du secteur de l'éducation en cours de révision ;								
Perspectives 2014	- Finalisation de la stratégie du sous secteur Enseignements Secondaires ; - Renforcement des capacités des responsables des structures du MINESEC à l'élaboration des documents de PPBS ;								

Action 04 SUPERVISION DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

OBJECTIF	Superviser les activités des services centraux et extérieurs								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités programmées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95% des activités programmées ont été réalisées						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 361 826 555	7 361 826 000	6 891 965 530	6 891 964 975	4 575 858 517	3 884 859 856	66,4 %	56,37 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en application du nouvel organigramme (2012) ; - Inadéquation entre les ressources allouées et l'importance des activités à mener ; Exigüité du cadre de travail, dispersion géographique des structures des Services Centraux ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi des activités des structures centrales du ministère ; - Prise en charge des consommations publiques ; - Appui à l'enseignement privé ; - Sécurité et maintenance des bâtiments ; - Prise en charge des contributions aux organes consultatifs ; - Audits de la FENASSCO et de l'OBC ...								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus l'ont été grâce à une utilisation rationnelle des ressources allouées à cette action, malgré le fait que la plus grande partie était destinée à la prise en charge des consommations publiques (eau, électricité, téléphone. Le reste des ressources a été utilisé pour la réalisation des activités programmées								
Perspectives 2014	- Acquisition d'un nouveau bâtiment en vue de l'amélioration du cadre de travail ; - Améliorer la transparence dans la gestion des ressources Renforcer les capacités de planification du système Développer les outils et les initiatives d'exploitation locale des données sectorielles								

Action 05 COORDINATION DES ACTIVITÉS DANS LES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

OBJECTIF	Améliorer la performance des structures des Enseignements Secondaires								
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités programmées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		70.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		85% des vactivités programmées ont été réalisées						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 355 238 001	2 625 238 000	6 691 251 954	3 961 251 953	3 775 589 371	3 770 688 120	56,43 %	95,19 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en application des organigrammes (2005 et 2012) - Inadéquation entre les ressources allouées et l'importance des activités à mener ; Exigüité du cadre de travail, dispersion géographique des structures des Services déconcentrés								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi et contrôle de la gestion administrative et pédagogique des structures d'enseignement public et privé du ministère - Subvention de fonctionnement des structures des Enseignements Secondaires (service centraux, les délégations régionales et départementales...) - Subventions aux Etablissements de l'Enseignement Privé Amélioration du cadre de travail par la poursuite des travaux de construction et d'équipement des délégations, du GCE-Board et de l'OBC								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les résultats obtenus l'ont été grâce à la densification des contrôles internes et des évaluations de fonctionnement des services centraux et déconcentrés - Bonne coordination de l'action de suivi, - Mauvaises conditions de travail des services centraux et régionaux des enseignements secondaires. La lenteur d'exécution des travaux par certains prestataires est à l'origine de contre-performance de certaines activités								
Perspectives 2014	- Poursuivre et achever les travaux des travaux de construction et d'équipement des délégations, du GCE-Boa								

Action 06 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	améliorer le rendement du personnel								
Indicateur	Intitulé:		salaires et autres charges des personnels payés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99,26%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		97.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Salaires et autres charges de personnels ont été pris en charge à 99,26%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	175 202 550 000	175 202 550 000	175 048 211 535	175 048 211 535	173 750 294 122	173 749 574 122	99,26 %	99,26 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Application des textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des personnels - Droit à la rémunération des personnels Application du statut général de la fonction publique et textes diverses								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Paiement des salaires et autres charges de personnels Gestion et formation continue du personnel								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Mise à jour permanence des fichiers électroniques du personnel et de la solde - Bonne gestion prévisionnel des effectifs - Plan de formation du personnel Assistance sociale aux personnels du ministère								
Perspectives 2014	- La nécessité d'adapter les connaissances des formateurs à l'évolution des techniques et de la technologie par le renforcement de la formation continue du personnel ; Salaires et autres charges des personnels								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La contribution du Ministère des Enseignements Secondaires à la mise en œuvre avec succès de la politique de développement consignée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) intervient dans le cadre du développement humain et « *participe non seulement de l'amélioration des conditions de vie des populations mais aussi, de la disponibilité d'un capital humain solide capable de soutenir la croissance économique* ». Ainsi en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère des Enseignements Secondaires s'est fixé comme objectif stratégique : « *Elargir l'accès à l'éducation dans le sous-système tout en corrigeant les disparités, Améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif, Développer un partenariat efficace avec les différents membres du corps social et Améliorer la gouvernance dans le sous-secteur des enseignements secondaires* ». Pour atteindre ces objectifs, quatre programmes ont été mis en œuvre : (i) Programme 331 « Développement de l'enseignement secondaire général », (ii) Programme 332 « Développement de l'enseignement secondaire technique, et professionnel », (iii) Programme 333 « Développement de l'enseignement normal secondaire » et (iv) Programme 334 « Gouvernance et partenariat ».

- Le programme « **Développement de l'enseignement secondaire général** » dont l'objectif fixé est d'améliorer l'offre et la pertinence de l'éducation dans l'Enseignement secondaire général davantage orienté vers les filières scientifiques. L'Enseignement Secondaire Général semble être sur la bonne voie pour atteindre le niveau de développement escompté comme l'atteste l'indicateur de 88,78%. L'affichage des taux de 52,26% et de 88,78% respectivement pour le résultat technique et le taux de réalisation technique de l'indicateur du programme. Ce résultat est obtenu grâce :

- o La maîtrise progressive de la carte scolaire;
- o L'ouverture de nombreux nouveaux établissements ;
- o L'amélioration du système d'information sur le fonctionnement des établissements ;
- o L'accroissement de l'offre par la construction des;
- o Au renforcement des activités de suivi et de contrôle des réalisations physiques sur le terrain.

Toutefois, certains obstacles doivent être levés notamment :

- o Le problème d'insuffisance des enseignants ;
- o Les conditions de vie des enseignants dans certaines zones ;
- o L'absence d'énergie électrique dans la plupart des établissements d'Enseignement Secondaire Général ;
- o L'ouverture des établissements dans les zones à faible densité démographique ;
- o L'inadéquation des ressources allouées avec les besoins réels ;
- o La nébuleuse BOKO-HARAM.

- Pour ce qui du « **Développement de l'enseignement secondaire technique, et**

professionnel », et donc l'objectif fixé est *d'accroître la qualité et l'offre tout en assurant une meilleure professionnalisation des Enseignements*, connaît un taux de réalisation technique de 25% avec 08 nouveaux programmes implantés sur les 32 attendus.

- Le **Développement de l'Enseignement Normal Secondaire** dont l'objectif visé étant de « *Développer l'Enseignement Secondaire Normal pour une meilleure efficacité interne et externe* » connaît une réalisation technique de 65% avec 13 nouveaux programmes des Ecoles Normales d'Instituteurs en cours de validation. Ce taux est la résultante des situations suivantes :

- o Le transfert de l'Enseignement Normal Général ne s'est pas accompagné du transfert des archives, situation qui a imposé un état des lieux préalable à travers les régions du territoire national ;
- o Démarrage tardif de l'exécution du budget programme ;
- o Nécessité de produire les programmes pour les deux sous-systèmes : anglophone et francophone ;
- o La non maîtrise de la nouvelle approche méthodologique par les responsables de la chaîne pédagogique ;
- o Retard observé dans la recherche du financement extérieur ;
- o Nécessité de renforcement des capacités des personnels devant assurer le suivi pédagogique et administratif des activités dans les écoles.

- Pour le programme support : **Gouvernance et partenariat** et dont l'objectif visé est de « *Promouvoir une gouvernance efficace et un partenariat approprié avec la communauté éducative et les milieux sociaux professionnels* »: L'atteinte des résultats du programme (*résultat technique estimé à 90,13% et un taux de réalisation de l'indicateur évalué à 50,65%*) a été possible grâce notamment à:

- o une bonne organisation du travail au niveau de la coordination centrale (organisation régulière des réunions de coordination),
- o un suivi de proximité de l'exécution du budget du ministère (descentes sur le terrain des responsables du ministère).

3.2. LEÇONS APPRISSES

Au cours de l'exercice 2013, les principales leçons apprises par le MINESEC dans l'exécution de son budget programme sont les suivantes :

- L'insuffisance de formation des cadres en charges de l'élaboration, de l'exécution et du suivi/évaluation du budget programme est un grand handicap pour un pilotage efficace des actions entreprises ;
- La nécessité pour chaque responsable d'élaborer un tableau de bord pour bien piloter les activités et progresser avec efficacité vers l'atteinte du résultat.
- L'importance d'une détermination d'indicateurs de performance précis;
- Le budget programme est fondé sur des objectifs d'utilité, d'efficacité et d'efficience c'est-

à-dire basé sur le triptyque « **objectifs-ressources-résultats** »

- La nécessité de mettre en place la charte de gestion,
- Le non financement de certaines actions (Réforme des programmes et Amélioration de la qualité de l'orientation scolaire) qui aurait pu contribuer à un plus grand développement de l'Enseignement Secondaire,
- Les besoins en éducation restent importants dans les grandes villes.

3.3. PERSPECTIVES 2014

Malgré les efforts réalisés par le gouvernement pour le développement des Enseignements Secondaires, de nombreux problèmes subsistent dans le sous-secteur. Ceux-ci sont de trois (03) ordres :

- L'insuffisance des capacités d'accueil des flux d'élèves et du personnel enseignant ;
- la faible efficacité interne du sous système qui se traduit par le taux élevé de redoublement et de déperdition scolaire ;
- la faible efficacité externe qui se traduit par l'inadéquation entre les formations offertes et les besoins du marché de l'emploi et le faible arrimage du second cycle de l'Enseignement Secondaire Général à l'Enseignement Supérieur.

Pour résoudre ces problèmes, le MINESEC envisage :

- Le renforcement de l'offre dans l'Enseignement Secondaire Général, Technique et Professionnel par l'accroissement des infrastructures d'accueil, des équipements et du personnel enseignant ;
- La construction et équipement des Lycées Scientifiques d'excellence ;
- L'intensification de la professionnalisation de l'Enseignement Technique et Professionnel à travers la révision des curricula et l'implication des milieux socioprofessionnels dans la formation ;
- L'arrimage de l'Enseignement Secondaire Général aux besoins de l'environnement et à l'Enseignement Supérieur ;
- Le renforcement des activités d'orientation (Construction et équipement des salles spécialisées d'orientation scolaire et professionnelle, renforcement des capacités des Conseillers et des personnels d'orientation) ;
- L'attribution des bourses scolaires d'encouragement aux meilleurs élèves des séries scientifiques ;
- La mise en place d'un cadre de pilotage de la performance pour une bonne gestion stratégique des ressources axée sur les résultats ;
- L'amélioration subséquente des ressources allouées pour l'accroissement de l'offre de l'éducation ;
- Le renforcement de la maintenance des équipements existants ;
- Le renforcement des activités post et péri-scolaires ;
- La mise en place d'un projet de création et construction des établissements en vue d'améliorer l'offre en éducation dans les grandes villes ;

- Le renforcement des activités de l'orientation scolaire vers les filières technologiques et scientifiques ;
- L'amélioration du système de fonctionnement des établissements ;
- Maitrise de l'organisation des examens et concours relevant de l'Enseignement Secondaire Général.